

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
DU BASSIN DU COUESNON
Mardi 1 septembre 2026**

**ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COMMISSION BAIE DU MONT
SAINT MICHEL**

PROCÈS-VERBAL

Après concertation, les membres du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux décident de procéder à l'élection du vice-président en charge de la commission Baie du Mont Saint Michel.

M, Salmon, président, propose la candidature de M. Yann Rabasté comme vice-président en charge de la commission Baie du Mont Saint Michel. Il demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se manifeste. Il invite les membres du collège des élus à procéder à l'élection du vice-président à bulletin secret.

Liste des candidats : M. Yann Rabasté, représentant le SDEAU50

Vote à bulletin secret

Nombre d'inscrits : 37

Nombre de votants : 32 (29 présents + 3 procurations)

Nombre de votes pour : 28

Nombre de votes blancs : 4

Nombre de votes nuls : 0

M. Yann Rabasté est élu vice-président de la commission locale de l'eau, en charge de la commission baie du Mont saint Michel.

Le président,

M. Florian SALMON

